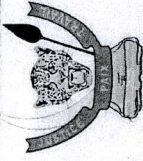


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 053/2023

AUX ETABLISSEMENTS ADNEYD

Après avoir reçu le contrat du marché n° 020/MINEPST/CABMIN/CGPMP/HL/2022, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million sept cent septante-huit mille six cent soixante-huit, nonante sept centimes (USD 1 778 668,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains douze mille quatre cent cinquante, soixante-huit centimes (USD 12 450,68).

Fait à Kinshasa, le 24/04/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i

